

VILLE D'EU

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

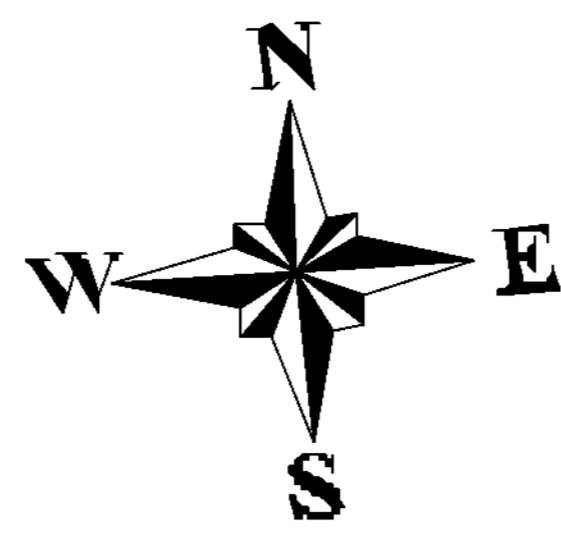
APPROBATION

B


PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 28 Juin 2013 approuvant le plan local d'urbanisme.
Le Maire,

Echelle 1/7 000ème



I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
T8	Servitudes de radio-électrique de protection des installations de navigation et d'atterrissage
AR6	Servitudes aux abords des champs de tirs
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels Sites classés
	Servitudes de protection des sites et monuments naturels Sites inscrits
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques Inscrits
	Servitudes de protection des monuments historiques classés
PT1	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles de centre d'émission et de réception exploitée par l'Etat
PT2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres de réception contre les perturbations électro-magnétique
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer
A1	Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier
	Servitudes au voisinage des cimetières



Esoc
urba

SARL Espacurba
Etudes et conseils en urbanisme
11 rue Pasteur - B.P. 4 - 76340 Blangy sur Bresle
Tél : 02 32 97 11 91 - Fax : 02 32 97 12 54
Email : courriel@espacurba.fr